

L'ARSEA, association implantée sur la Région Grand-Est et intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance, du handicap, du développement social, forte de plus de 1400 salariés, recherche pour **le SIE 68 et le MIP**, dans le cadre d'un CDI à compter d'avril 2021 :

Directeur d'Etablissement (H/F)

Vous aurez sous votre responsabilité, une équipe de 42 salariés (33 au SIE 68 et 9 au MIP). Vous serez en charge de la direction du Service d'Investigation Educative (SIE) 68 habilité à exercer les mesures judiciaires d'investigation éducative, ordonnées par les magistrats de la jeunesse ou les juges d'instruction dans le cadre de l'article 375 et suivants du code civil ou au pénal dans le cadre de l'ordonnance 45. Et également de la direction du service de Mesures d'Investigation de Proximité (MIP) habilité à exercer des mesures d'investigation à la demande des inspecteurs de l'ASE, service du Conseil Départemental du Haut-Rhin. Cette mesure s'inscrit entre autre dans le cadre juridique de l'article 375 du code de l'action sociale et des familles.

Sous la responsabilité du Directeur Général et de la DSO, vous assurerez les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales d'action sanitaire, sociale et médico-sociale et à leur évaluation.
- Renforcer les partenariats internes et externes.
- Développer l'offre de service et définir les réponses aux appels à Projets du territoire.
- Assurer la concertation avec les acteurs économiques, politiques et médico-sociaux de l'environnement.
- Garantir la prise en charge des bénéficiaires et la mise en œuvre des projets personnalisés.
- Gérer et manager les ressources humaines, assurer l'application des dispositions légales et réglementaires.
- Travailler en collaboration avec les instances représentatives du personnel.
- Mettre en place les tableaux de bord et le dispositif de reporting nécessaires au pilotage des établissements et services (activité et projets pédagogiques, suivi administratif et budgétaire, ...) et produire les rapports d'activité.
- Assurer la gestion comptable et financière.
- Etre force de proposition dans le développement de l'association.

De formation supérieure Bac +5 (type CAFDES ou équivalent), vous possédez une expérience significative de la fonction de préférence dans un environnement similaire, incluant la supervision d'équipe.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV avec photo souhaitée et un document de 4 pages maximum manuscrites exposant votre conception de la fonction de Direction) à :

Monsieur le Président de l'ARSEA
Par courrier : 204 avenue de Colmar, 67029 Strasbourg Cedex 1
Ou par courriel : isabelle.monico@arsea.fr

Salaires selon expérience (Cadre classe 1 - niveau 1 – CCNT mars 66)]